

**COMMUNAUTE URBAINE
DE SAINT ETIENNE
METROPOLE (42)**

**Reconstruction de la STATION D'EPURATION DES
TOURETTES à SAINT VICTOR SUR LOIRE
3 500 EH**



CARACTERISTIQUES :

- Capacité : 3 500 eh
- Epuración biologique par boues activées
- Traitement physico chimique et tertiaire du phosphore
- Station de pompage : 125 m3/h
- Bassin de stockage-restitution de 600 m3
- Construction en zone inondable, fortes contraintes réglementaires (Natura 2000, site classé, ZICO, ZNIEFF, Zone sensible à l'eutrophisation)
- Traitement tertiaire par filtre rotatif 150 m3/h
- Stockage des boues épaissies mécaniquement à 70 % : 50 m3
- Bassin de stockage- restitution de 600 m
- Démolition des ouvrages existants en béton armé et des équipements, remise en état du site

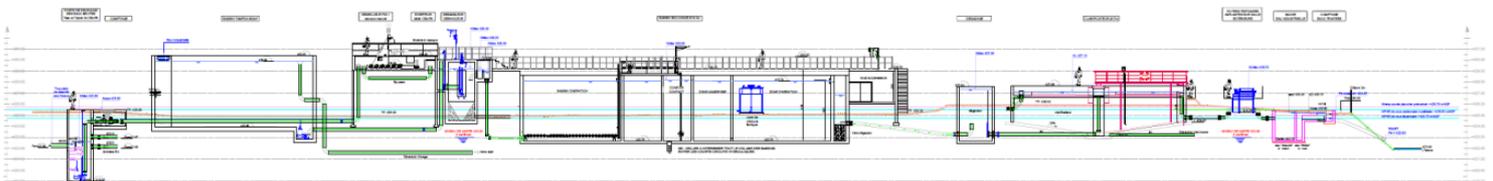
Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre complète
- Dossier Loi sur l'Eau : SAGE Environnement

MONTANT ESTIMATIF H.T des travaux : 2 228 000 €

Montant HT de la mission :

Maitrise d'œuvre **97 500 €**



Personne à contacter :

Mme CLEMENT
TEL : 04 777 53 73 46

Montmasson Ingénieurs Conseils

PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435
74940 Annecy-le-Vieux Cedex
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39
cabinet.montmasson@montmasson.fr

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, **Madame CLEMENT Isabelle**, Responsable service conduite d'opérations de **Saint-Etienne Métropole**, atteste que le **Cabinet Montmasson Ingénieurs-Conseils**, sise 12A Rue du Pré Faucon – 74940 ANNECY, a assuré la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de :

**Reconstruction de la STATION D'EPURATION DES TOURETTES
à SAINT VICTOR SUR LOIRE - 3 500 EH**

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

- Capacité : 3 500 eh
- Epuration biologique par boues activées
- Traitement physico chimique et tertiaire du phosphore
- Station de pompage : 125 m³/h
- Bassin de stockage-restitution de 600 m³

Montant global des travaux : 2 228 000.00 € HT

DESCRIPTIF DE LA MISSION :

- Mission témoin de Maîtrise d'œuvre, phases AVP-PRO-ACT-VISA-DET-AOR

L'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre nous a donné entière satisfaction, tant en ce qui concerne sa qualité que le respect des délais, les règlements n'ont fait l'objet d'aucune difficulté.

**Etabli à Saint-Etienne, le 03/06/2025
Mme CLEMENT Isabelle
Pour valoir ce que de droit**

Le Directeur Général Adjoint des Services
Frédéric PAREDES

19 JUIN 2025